

 **COPIE**

 **ifremer**

Objet : Porter à connaissance
Commune de Talmont St- Hilaire
Vos réf : SUA/PAC/GLD/JD
2008-08
Nos réf : LER/PC GT/JT/08-1936

Direction Départementale de
l'Équipement de la Vendée
Unité planification Urbaine Missions
Etat

85021 La Roche sur Yon

L'Houmeau, le 20 mars 2008

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Rochelle
Place du Séminaire
B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Dossier suivi par Gérard THOMAS

En réponse à votre demande d'information rappelée en référence, nous souhaitons attirer votre attention sur la sensibilité particulière de l'estuaire du Payré.

En effet, cet estuaire est le siège d'une activité ostréicole significative qui concerne 19 entreprises (27 ha concédés). Cela représente 50 emplois équivalents plein-temps et des emplois saisonniers (fin d'année).

Comme toutes les zones conchylicoles, celle-ci est étroitement surveillée au plan sanitaire. Ainsi, depuis l'origine du réseau de surveillance microbiologique (REMI) en 1989, les résultats montrent des phénomènes récurrents de contamination, parfois importants qui ont entraîné le classement B de cette zone. L'évolution réglementaire en cours pourrait modifier défavorablement le classement actuel (passage de B à C), et ainsi, hypothéquer l'avenir de l'activité ostréicole locale.

Le site fait actuellement l'objet d'une étude menée par l'IFREMER en collaboration avec l'Association Estuaire et le Syndicat ostréicole du Payré, visant à établir un premier bilan de la situation (appel à proposition SMIDAP 2007), dont les conclusions seront rendues au cours de l'automne 2008.

On cependant déjà indiquer que :

- ✓ l'hydraulique des chenaux, tout à fait particulière, peut dans certaines conditions de marée ralentir de façon importante l'évacuation des eaux provenant de l'amont et donc maintenir les pollutions éventuelles dans l'estuaire.

- ✓ Une étude diagnostique du bassin versant paraît indispensable pour mieux cerner l'origine et la fréquence des contaminations. Ce volet fera l'objet de nouvelles propositions.

Pour conclure, il nous apparaît qu'une attention particulière doit être portée sur la gestion qualitative des eaux superficielles amont alimentant ce site extrêmement fragile, qui fait d'ailleurs l'objet d'une procédure d'intégration dans le réseau Natura 2000, et dont le bassin versant est inclus dans le projet de SAGE Auzance Vertonne.

Chef de Station
Ifremer L'Houmeau

Copies :
DDAM 85
LERPC L'Houmeau, La Tremblade
Station